

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

beaphar[®]

Nom commercial du produit : ATTRAC'SPRAY, SPRAY ÉDUCATEUR POUR CHIEN
ET CHAT - 250 ml

Date d'exécution : 04.12.2013

Version :

1.0.1

Date d'édition : 09-03-2016

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

ATTRAC'SPRAY, SPRAY ÉDUCATEUR POUR CHIEN
ET CHAT - 250 ml (15745)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages déconseillés

Toute autre utilisation que celle indiquée ci-dessus

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/fournisseur :

Beaphar B.V.

Rue : Drostenkamp 3

Code postal/Lieu : NL - 8101 BX Raalte

Téléphone : +31 (0)572 348 834

Telefax : +31 (0)572 348 835

Contact pour informations : SDS@Beaphar.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Beaphar: +31 (0)612 968 231 (08:00 - 17:00 h), Contact: J. van den Eertwegh

France: +33 1 40054848 Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris (24/7)

Belgium: +32 70245245 Centre Antipoisons Brussel (24/7)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2 ; H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2A ; Provoque une sévère irritation des yeux.

Aerosol 1 ; H222 - Aérosols inflammables : Catégorie 1 ; Aérosol extrêmement inflammable.

Aerosol 1 ; H229 - Aérosols inflammables : Catégorie 1 ; Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Flamme (GHS02) · Point d'exclamation (GHS07)

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : ATTRAC'SPRAY, SPRAY ÉDUCATEUR POUR CHIEN
ET CHAT - 250 ml

Date d'exécution : 04.12.2013

Version :

1.0.1

Date d'édition : 09-03-2016

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

2.3 Autres dangers

Aucune

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

PROPANE-2-OL ; N°CE : 200-661-7; N°CAS : 67-63-0

Poids : $\geq 10 - < 20$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Eye Irrit. 2 ; H319 STOT SE 3 ; H336

DIMÉTHOXYMÉTHANE ; N°CE : 203-714-2; N°CAS : 109-87-5

Poids : $\geq 10 - < 25$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225

(2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N°CE : 252-104-2; N°CAS : 34590-94-8

Poids : $\geq 10 - < 25$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Matière avec une valeur limite d'exposition au poste de travail établie au niveau communautaire (UE).

MÉTHANOL ; N°CE : 200-659-6; N°CAS : 67-56-1

Poids : $< 2,5$ %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 2 ; H225 Acute Tox. 3 ; H301 Acute Tox. 3 ; H311 Acute Tox. 3 ; H331 STOT SE 1 ; H370

Indications diverses

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

Protection individuelle du premier sauveteur

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Informations pour le médecin

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Nom commercial du produit : ATTRAC'SPRAY, SPRAY ÉDUCATEUR POUR CHIEN
ET CHAT - 250 ml
Date d'exécution : 04.12.2013
Date d'édition : 09-03-2016

Version : 1.0.1

nécessaires

Aucune

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

mousse résistante à l'alcool
Poudre d'extinction
ABC-poudre
Dioxyde de carbone (CO₂)
Sable
Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune

5.3 Conseils aux pompiers

Aucune

5.4 Indications diverses

Fort dégagement de noir de fumée lors de la combustion. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Utiliser un équipement de protection personnel. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8. Assurer une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Eviter la formation de poussière. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants:

Inhalation

Contact avec la peau

Contact avec les yeux

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si une aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, installer un équipement technique assurant une ventilation suffisante de l'ensemble de la zone de travail.

Mesures de protection

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.

Mesures de lutte contre l'incendie

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration. Utiliser uniquement un outillage à

Nom commercial du produit : ATTRAC'SPRAY, SPRAY ÉDUCATEUR POUR CHIEN
ET CHAT - 250 ml

Date d'exécution : 04.12.2013

Version :

1.0.1

Date d'édition : 09-03-2016

protection antistatique (sans étincelles). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas vider le récipient avec de la pression. Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique. Attention lors de la réouverture de récipients déjà entamés. L'accès ne doit être permis qu'au personnel autorisé.

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Conseils pour le stockage en commun

Classe de stockage : 2B

Classe de stockage (TRGS 510) : 2B

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Utiliser uniquement des récipients autorisés pour le produit. Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

BUTANE ; N°CAS : 106-97-8

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)

:

Valeur seuil : 1000 ppm / 2400 mg/m³

Limitation de crête : 4(II)

Version : 02-04-2014

PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)

:

Valeur seuil : 200 ppm / 500 mg/m³

Limitation de crête : 2(II)

Remarque : Y

Version : 02-04-2014

DIMÉTHOXYMÉTHANE ; N°CAS : 109-87-5

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)

:

Valeur seuil : 1000 ppm / 3200 mg/m³

Limitation de crête : 2(II)

Remarque : Y

Version : 01-09-2012

ISOBUTANE ; N°CAS : 75-28-5

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)

:

Valeur seuil : 1000 ppm / 2400 mg/m³

Limitation de crête : 4(II)

Version : 02-04-2014

(2-MÉTHOXYMÉTHYLETHOXY)PROPANOL ; N°CAS : 34590-94-8

Type de valeur limite (pays d'origine) TRGS 900 (D)

:

Valeur seuil : 50 ppm / 310 mg/m³

Limitation de crête : 1(I)

Version : 02-04-2014

Type de valeur limite (pays d'origine) TWA (EC)

:

Valeur seuil : 50 ppm / 308 mg/m³

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : ATTRAC'SPRAY, SPRAY ÉDUCATEUR POUR CHIEN
ET CHAT - 250 ml

Date d'exécution : 04.12.2013

Version :

1.0.1

Date d'édition : 09-03-2016

Remarque : H
Version : 08-06-2000
PROPANE ; N°CAS : 74-98-6
Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)
Valeur seuil : 1000 ppm / 1800 mg/m³
Limitation de crête : 4(II)
Version : 02-04-2014
ÉTHANOL ; N°CAS : 64-17-5
Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)
Valeur seuil : 500 ppm / 960 mg/m³
Limitation de crête : 2(II)
Remarque : Y
Version : 02-04-2014
MÉTHANOL ; N°CAS : 67-56-1
Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 900 (D)
Valeur seuil : 200 ppm / 270 mg/m³
Limitation de crête : 4(II)
Remarque : H, Y
Version : 02-04-2014
Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA (EC)
Valeur seuil : 200 ppm / 260 mg/m³
Remarque : H
Version : 07-02-2006

Valeurs limites biologiques

PROPANE-2-OL ; N°CAS : 67-63-0
Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 903 (D)
Paramètre : Acétone / Sang complet (B) / Fin de l'exposition voire fin du processus
Valeur seuil : 50 mg/l
Version : 31-03-2004
Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 903 (D)
Paramètre : Acétone / Urine (U) / Fin de l'exposition voire fin du processus
Valeur seuil : 50 mg/l
Version : 31-03-2004
MÉTHANOL ; N°CAS : 67-56-1
Type de valeur limite (pays d'origine) : TRGS 903 (D)
Paramètre : Méthanol / Urine (U) / Fin de l'exposition voire fin du processus ; En cas d'exposition à long terme: après plusieurs couches superposées
Valeur seuil : 30 mg/l
Version : 31-03-2004

8.2 Contrôles de l'exposition

Dispositifs techniques appropriés de commande

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée

Lunettes avec protections sur les côtés

Modèles de protection oculaire recommandés

DIN EN 166

Protection de la peau

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : ATTRAC'SPRAY, SPRAY ÉDUCATEUR POUR CHIEN
ET CHAT - 250 ml

Date d'exécution : 04.12.2013

Version :

1.0.1

Date d'édition : 09-03-2016

Protection des mains

Modèle de gants adapté : Gants à usage unique.

Matériau approprié : NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel)

Caractéristiques exigées : imperméable aux liquides.

Temps de pénétration (durée maximale de port) : > 60 min

Épaisseur du matériau des gants : > 0,5 mm

Modèles de gants recommandés : DIN EN 374

Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur : Aucune information disponible.

Odeur : Aucune information disponible.

Données de sécurité

État :			Aérosol
Température de fusion/plage de fusion :			Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)		Aucune donnée disponible
Température de décomposition :			Aucune donnée disponible
point de congélation :			Aucune donnée disponible
Point éclair :	<	50 °C	
température d'auto inflammabilité :			Aucune donnée disponible
inflammabilité (solide, gaz) :			Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité :			Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité :			Aucune donnée disponible
propriétés explosives :			Aucune donnée disponible
pression de vapeur :	(20 °C)		Aucune donnée disponible
taux d'évaporation (n-butylacetate = 1) :			Aucune donnée disponible
Densité :	(20 °C)	ca.	1 g/cm ³
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)		insoluble
pH :			Aucune donnée disponible
coefficient de partage (n-octanol/aqua) :			Aucune donnée disponible
Viscosité :	(20 °C)		Aucune donnée disponible
Seuil olfactif			Aucune donnée disponible
densité de vapeur (air = 1) :	(101 kPa)		Aucune donnée disponible
propriétés comburantes :			Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Aucune

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

beaphar[®]

Nom commercial du produit : ATTRAC'SPRAY, SPRAY ÉDUCATEUR POUR CHIEN
ET CHAT - 250 ml
Date d'exécution : 04.12.2013
Date d'édition : 09-03-2016

Version : 1.0.1

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

10.4 Conditions à éviter

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

10.5 Matières incompatibles

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Sensibilisation

En cas d'inhalation

11.5 Informations complémentaires

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

12.8 Appréciation générale

Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Peut être éliminé sur une déchetterie d'ordures ménagères. Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

beaphar[®]

Nom commercial du produit : ATTRAC'SPRAY, SPRAY ÉDUCATEUR POUR CHIEN
ET CHAT - 250 ml
Date d'exécution : 04.12.2013
Date d'édition : 09-03-2016

Version : 1.0.1

ONU 1950

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

AÉROSOLS

Transport maritime (IMDG)

AEROSOLS

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

AEROSOLS, FLAMMABLE

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 2
Code de classification : 5F
Danger n° (code Kemler) : 23
Code de restriction en tunnel : D
Réglementations particulières : LQ 2 · E 0
Étiquette de danger : 2.1

Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 2.1
Numéro EmS : F-D / S-U
Réglementations particulières : LQ 1 I · E 0
Étiquette de danger : 2.1

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 2.1
Réglementations particulières : E 0
Étiquette de danger : 2.1

14.4 Groupe d'emballage

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non

Transport maritime (IMDG) : Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales

Störfallverordnung

Pour les substances contenues dans le produit

MÉTHANOL ; N°CAS : 67-56-1 ; Catégorie : 26

Technische Anleitung Luft (TA-Luft)

Poids (Article 5.2.5. I) : < 5 %

Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

Autres informations, restrictions et dispositions légales

Betriebssicherheitsverordnung (BetrSichV)

Aucun liquide inflammable selon BetrSichV.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

SECTION 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : ATTRAC'SPRAY, SPRAY ÉDUCATEUR POUR CHIEN
ET CHAT - 250 ml

Date d'exécution : 04.12.2013

Version :

1.0.1

Date d'édition : 09-03-2016

02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] · 03. Composants dangereux · 08. Valeurs limites au poste de travail

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H301+H311+H331	Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
